

GRANDE CONFERENCE DE LA SANTE

L'association Soins Coordonnés accompagne le progrès en santé

L'association Soins Coordonnés a participé à la Grande Conférence de la santé qui s'est tenue le 11 février 2016 au Conseil Economique, social et environnemental. A cette occasion, elle a pu présenter ses propositions pour un système de santé renouvelé.

L'association Soins Coordonnés a défendu 4 mesures phares :

1- Le développement de l'exercice pluriprofessionnel

Pour le maintien de l'accès tous à des soins de qualité sur tout le territoire, il apparaît indispensable de continuer à développer l'exercice pluriprofessionnel

Faciliter le regroupement des professionnels de santé de ville implique de simplifier et d'assouplir les organisations actuelles. Les professionnels ont besoin d'outils efficaces au premier rang desquels le développement pluriprofessionnel continu : son financement doit être préservé.

2- L'ouverture du règlement arbitral au plus grand nombre

Pour appuyer la coordination entre les professionnels de santé de ville, l'association Soins Coordonnés préconise d'ouvrir le règlement arbitral au plus grand nombre, qu'il s'agisse de professionnels exerçant en maisons de santé comme à ceux exerçant sans organisation immobilière.

3- La mise en place d'une politique active en faveur des zones en désertification médicale

L'égalité de l'accès aux soins nécessite une politique pragmatique. Elle doit se structurer autour :

- de la création d'un fonds d'intervention (*lien vers le site-article*),
- du développement significatif des stages des jeunes professionnels de santé dans ces zones,
- et de la mise en place du tiers payant de premier recours (*lien vers le site - communiqué*).

4- Et enfin, la recertification comme garantie de bonnes pratiques professionnelles

La garantie de bonnes pratiques professionnelles au travers notamment de la recertification n'est autre qu'une exigence éthique au service des malades ; il est primordial de ne pas perdre de vue cette perspective.

Contact presse

Martial Olivier-Koehret - 06 18 45 90 36 - m.olivierkoehret@soinscoordonnes.fr
Peggy Wihlidal - 06 26 03 00 83 - p.wihlidal@soinscoordonnes.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 12 février 2016

En conclusion, la santé pour tous est financée par la solidarité et elle ne trouvera son équilibre que dans la participation de *tous* les acteurs concernés par son évolution: pouvoirs publics, élus locaux, patients, professionnels de santé et organismes d'assurance santé. La participation du plus grand nombre à l'ensemble des concertations et discussions constitue la condition nécessaire à la concrétisation de cette nouvelle politique.

L'ASSOCIATION SOINS COORDONNES

www.soinscoordonnes.fr



L'association SOINS COORDONNES est une association loi 1901 de professionnels de santé. Elle a été créée en 2011 par un petit groupe de professionnels de santé de ville.

Née du dynamisme et de la volonté de professionnels de santé de ville de sauvegarder et de rénover notre système de santé, l'association SOINS COORDONNES qui réunit 14 professions de santé, défend l'indépendance des professionnels de santé ambulatoires, l'accès à des soins de qualité pour tous et œuvre à la sauvegarde de l'universalité de notre système de prise en charge.

Elle construit et promeut une prise en soins porteuse d'améliorations à la fois du système de prise en charge des patients et de l'exercice des professionnels, basée sur la pluriprofessionnalité notamment.

SES MISSIONS



Accompagner



Former



Promouvoir

Contact presse

Martial Olivier-Koehret - 06 18 45 90 36 - m.olivierkoehret@soinscoordonnes.fr
Peggy Wihlidal - 06 26 03 00 83 - p.wihlidal@soinscoordonnes.fr